

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

QU'EST-CE-QU'UNE ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION ?

Les OAP sectorielles

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielles visent à définir des intentions d'aménagement sur les secteurs de projet.

L'OAP indique à l'aménageur les principes à prendre en compte afin que le projet soit en adéquation avec les principes portés par le territoire et traduit dans le PADD.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles définissent les conditions d'aménagement garantissant la prise en compte des qualités architecturales, urbaines et paysagères d'un secteur. Elles ne se substituent pas au règlement littéral mais fixent les lignes directrices d'aménagement.

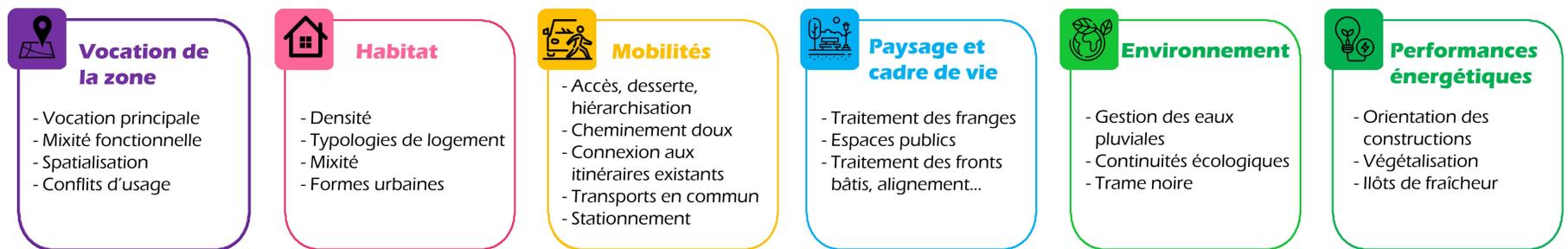
Les OAP se traduisent par :

- un schéma d'intention spacialisant les principes d'aménagement
- un descriptif littéral permettant d'expliquer le schéma.

Les OAP sont opposables aux autorisations d'urbanisme dans un lien de compatibilité.

Pour toute autorisation demandée, le projet proposé doit respecter de manière souple les principes du parti d'aménagement contenus dans l'OAP.

Principes traduits par les OAP sectorielles :



Les OAP définissent la **densité** de logements prévue dans les projets pour garantir le respect des objectifs de sobriété foncière. Elles déterminent également les **typologies de logement** à produire pour répondre aux besoins des ménages.

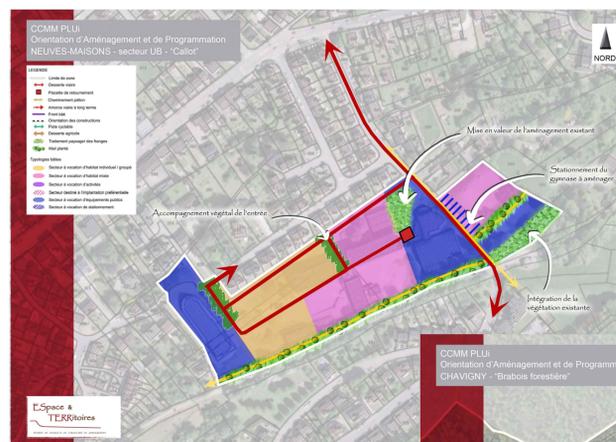
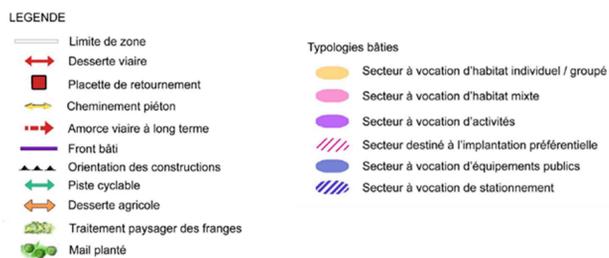
Typologies de logement recherchées	
Valeurs indicatives dans l'objectif de l'atteinte de la densité pour la commune.	
Enveloppe prévisionnelle de logements à réaliser	Environ 19 logements

Intéressantes ces OAP ! Je peux même savoir où seront les futurs quartiers si je veux un nouveau logement plus petit !



L'OAP contribue pleinement à la prise en compte des enjeux environnementaux : réduire l'artificialisation des sols, développer la nature en ville, préserver la biodiversité, veiller à l'orientation solaire des constructions, favoriser les mobilités douces, améliorer la gestion des déchets, créer des espaces verts....

Quelques exemples d'OAP sectorielles



Et nous, on peut savoir où s'implanteront les nouvelles entreprises !

